



Rapport d'activité 2018

Sommaire

Édito du président.....	03
Édito du secrétaire général.....	05
EdEn en bref.....	06
2018 en chiffres	08
Gouvernance.....	09
Penser la transition, participer à sa réalisation	15
Trouver des solutions pour remettre la France dans la trajectoire de la neutralité carbone.....	16
Un contexte législatif et réglementaire particulièrement riche en 2018	18
Équilibre des Énergies s'est mobilisé !	20
Principales publications - 2018	22
Focus sur le rapport « Les consommateurs d'énergie et la transformation numérique ».....	23
Vers quelle transition énergétique tendre ? Un débat nécessaire	24
Équilibre des Énergies, un média pour partager et informer sur sa vision de la transition.....	27
De la nécessaire transparence.....	30
Équilibre des Énergies en 2019.....	31



ÉDITO



Brice Lalonde

Président d'Équilibre des Énergies
Ancien Ministre de l'Environnement
Ancien Ambassadeur des négociations
internationales sur le climat

Nous faisons face à deux crises. D'une part la géopolitique. La situation se tend dans le détroit d'Ormuz. Donald Trump aime bluffer. Ça lui a réussi avec le Mexique, le Canada, peut-être la Corée du Nord. Mais nous ne pouvons ignorer que le jeu puisse lui échapper. Or, en cas de dérapage, la question du pétrole viendra au premier plan.

D'autre part, et cette crise-là est majeure, le changement climatique continue malgré les engagements. Les émissions de GES progressent. Je suis affolé de voir l'insouciance de la population et des politiques devant les conséquences du changement climatique, y compris dans notre pays.

La France est l'un des États développés qui émettent le moins de CO₂ par habitant. Mais les hésitations politiques y sont frappantes, notamment celles du président de la République, en dépit de sa volonté moderniste. Pour ce qui concerne l'écologie, le Premier ministre n'a annoncé aucune mesure dans son discours de politique générale, à part quelques éoliennes de plus le long du littoral.

C'est inquiétant de voir que l'exécutif ne se saisit pas mieux de ce sujet. Parler d'écologie a toujours fait monter les partis verts dans les suffrages. C'est que les responsables politiques ont pour seule vision de l'écologie celle des Verts, qui sont avant tout hostiles au nucléaire, donc suspicieux de l'électricité.

Persuadés que les énergies renouvelables suffiront à approvisionner le monde entier, les verts veulent bien admettre qu'en attendant les progrès du stockage, il faille bien pallier l'intermittence, mais leur suppléant favori est le gaz, lequel, ça tombe bien, promet qu'il sera bientôt renouvelable.

Nous avons donc en face de nous une forte coalition antinucléaires-gaziers dont l'influence a conduit à la RT2012, au coefficient 2,58 et à l'augmentation des émissions de CO₂ du bâtiment.

Il me semble que nous devons aider les partis à comprendre l'écologie, et notamment qu'il y a plusieurs façons de la mettre en œuvre. Je pense aux liens qui doivent la relier à l'économie. Celle-ci ne peut se développer au détriment de la nature, mais il faut qu'elle soit en bonne santé pour protéger, voire rémunérer la nature, au même titre que les autres formes de capital. Évoquer ces liens entre l'économie et l'écologie nous différencie des Verts.

Emmanuel Macron est arrivé au pouvoir impromptu avec l'image de la jeunesse victorieuse. Il a fédéré autour de lui des gens déçus des partis politiques qui ont placé leur confiance dans sa capacité à faire des réformes. Et à coup sûr, il fallait des réformes pour libérer les entreprises. En revanche, il n'avait pas de vision personnelle de l'écologie, sinon son consentement à taxer le carbone, malheureusement pour gonfler le budget

de l'État plutôt que pour aider les Français à réduire leurs émissions. Les Français ont donc endossé leurs gilets jaunes.

La question est donc de savoir comment le président relancera son action, s'il continue les réformes ou fait du surplace comme ses prédécesseurs, s'il trouve les voies d'un réformisme écologique utile ou se contente de brosser les Verts dans le sens du poil. Est-ce que nous pouvons l'aider ?

Pour conclure sur notre association Équilibre des Énergies, nous continuerons à démontrer que l'électricité est le meilleur vecteur de la transition énergétique et numérique. Tout en incluant les autres vecteurs, chaleur renouvelable, hydrogène, gaz vert, etc.

Nous insisterons sur la nécessité d'établir une priorité à la politique de l'énergie qui ne peut être que la lutte contre le changement climatique. **De plus, nous allons élargir notre action cette année dans deux directions :**

- **à Bruxelles** puisqu'une grande partie des décisions qui encadrent nos politiques de l'énergie et du climat sont d'origine européenne ;
- **dans les territoires** où nous pouvons aider les élus à mettre en place des zones de faibles émissions grâce au déploiement des véhicules électriques et à la rénovation énergétique des bâtiments.



ÉDITO



Gilles Rogers-Boutbien

Secrétaire général
d'Équilibre des Énergies

Avant d'être un outil de communication, un rapport d'activité est l'opportunité de tirer un bilan de l'année écoulée et de poser les jalons de la suivante.

De 2018, je retiens le « changement d'échelle » dans les ambitions climatiques française et européenne qu'il faut mettre en exergue. Il se traduit par l'apparition d'un nouvel objectif commun partagé par tous les pays de l'union Européenne et donc bien sûr la France : la neutralité à l'horizon 2050...

Un objectif ambitieux, mais nécessaire face au danger du changement climatique, qui doit être le fil rouge des politiques publiques de cette première moitié de siècle.

La neutralité carbone est un concept nouveau qui implique une diminution des émissions de CO₂ française par au minimum 6, et non par 4 comme fixé par la loi de Transition énergétique pour la croissance verte (LTECV). La conséquence directe est qu'il faut éliminer le CO₂ de l'économie française, et accélérer le déploiement des énergies propres sous toutes leurs formes, en particulier dans les deux principaux secteurs émetteurs que sont le bâtiment et la mobilité.

Une telle révolution nécessite des mesures incitatives fortes à destination des acteurs économiques et de la population, afin de permettre une transition énergétique, socialement et économiquement soutenable. Car que l'on y adhère ou pas, on ne peut

ignorer que c'est une mesure de fiscalité environnementale qui a déclenché le mouvement des « gilets jaunes ». Or c'est bien avec la fiscalité environnementale que le Gouvernement souhaite provoquer le passage à la neutralité carbone. Cette même fiscalité destinée à provoquer le passage à la neutralité carbone et qui portait essentiellement sur les produits pétroliers, a touché directement des Français, trop riches pour bénéficier d'aides, mais trop pauvres pour assumer une nouvelle dépense obligatoire, faute d'alternatives pour se loger ou se déplacer sans les énergies fossiles.

Ces deux événements montrent bien toute la difficulté de la tâche qui incombe aux acteurs de la transition énergétique : comment permettre aux Français de se désintoxiquer des énergies fossiles sans pour autant asphyxier l'économie française et en protégeant les précaires ?

Consciente de cette réalité, notre association a fait de la question de l'acceptabilité sociale et économique de la transition énergétique une partie de son ADN, comme vous pourrez le découvrir dans la suite du rapport d'activité... et au cours de l'année 2019 où nous poursuivrons la dynamique initiée en 2018 : porter la voix des acteurs de la transition énergétique là où elle fera la différence.

Bonne lecture !

EN BREF

L'association Équilibre des Énergies

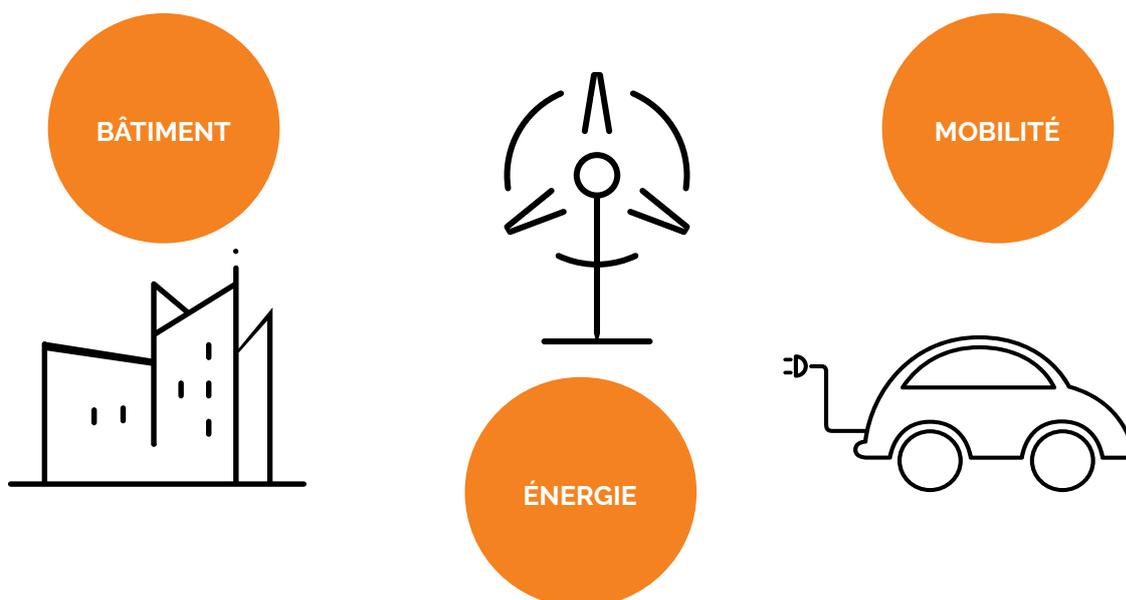
L'association Équilibre des Énergies fédère des entreprises de l'énergie, du bâtiment et de la mobilité désireuses de promouvoir des mesures concrètes allant dans le sens d'une transition énergétique durable et profitable à tous. Ses membres appartiennent au tissu économique : grands groupes industriels, PME, TPE, syndicats, fédérations professionnelles, artisans et associations de consommateurs. Autant d'acteurs qui portent l'innovation et l'excellence industrielle de notre pays.

Le fil conducteur de l'association est la réduction des émissions de la France en gaz à effet de serre et donc la sortie progressive de sa dépendance aux énergies fossiles en allégeant ainsi son exposition aux prix excessifs de l'énergie.

Équilibre des Énergies fait ainsi sien l'objectif de neutralité carbone porté par l'Union européenne et par la France, en associant transition énergétique et transition numérique, performance économique, recherche d'un meilleur niveau de vie et progrès social.

Le président d'Équilibre des Énergies est l'ancien ministre de l'Environnement et ancien ambassadeur des questions internationales sur le climat : **Brice Lalonde**.

NOS SECTEURS D'ACTIVITÉS



EN BREF

NOS OBJECTIFS STRATÉGIQUES

L'objectif premier d'Équilibre des Énergies est de promouvoir l'usage de solutions décarbonées dans les principaux secteurs émetteurs de gaz à effet de serre : le bâtiment et la mobilité.

Interlocuteur régulier des pouvoirs publics, Équilibre des Énergies intervient dans la discussion des textes législatifs et réglementaires et apporte ses analyses et ses recommandations.

Équilibre des Énergies propose des mesures concrètes à différentes échelles de temps en privilégiant le court terme car le climat, les citoyens, les entreprises et les politiques ne peuvent attendre et ont besoin d'actions rapides et efficaces.

S'inscrivant dans une vision prospective, ses propositions sont élaborées grâce aux travaux de son Comité scientifique, économique, environnemental et sociétal (CSEES) et à la connaissance des réalités du terrain de ses membres.

Elles ont pour ambition de faire cohabiter acceptabilité sociale, réalités économiques du pays et efficacité de chaque euro investi dans la lutte contre le dérèglement climatique. Elles visent en particulier à :



Contribuer à la rénovation énergétique des bâtiments, tout particulièrement ceux occupés par les ménages modestes, afin notamment d'atteindre l'objectif de 500 000 rénovations par an.



Construire des bâtiments neufs, économiques, durables, confortables et rejetant très peu de CO₂, tant durant leur construction que leur exploitation.



Faciliter le déploiement de solutions de mobilité respectueuses de l'environnement.

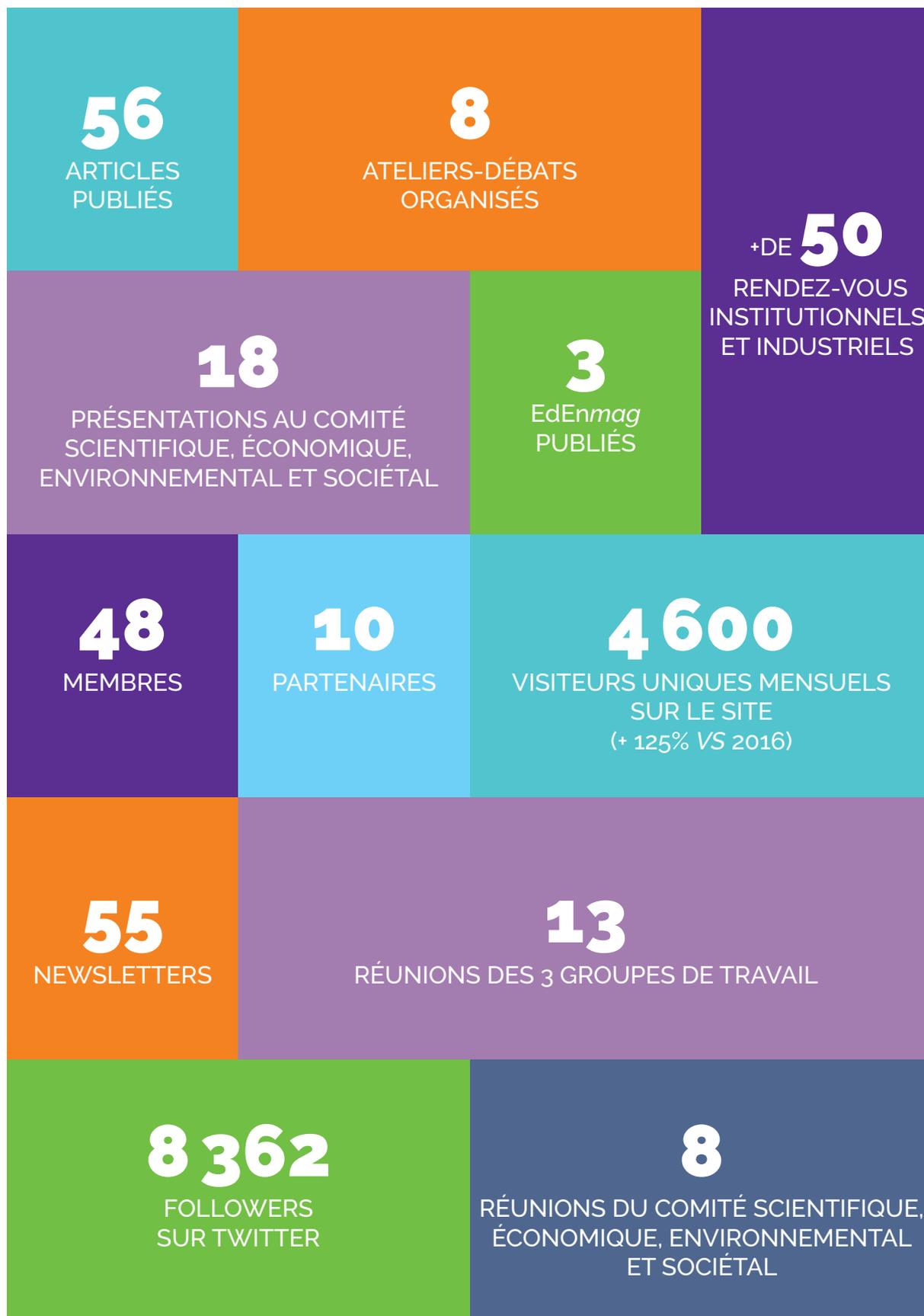


Promouvoir le recours aux énergies décarbonées, partout où elles sont compétitives.



Exploiter les synergies entre systèmes énergétiques, notamment par une gestion active des besoins, de façon à alléger la charge des infrastructures de production et de distribution.

2018 EN CHIFFRES





Gouvernance

GOUVERNANCE

Changements de présidences

Brice Lalonde est élu président d'Équilibre des Énergies.



BRICE LALONDE

Président d'Équilibre des Énergies

Ancien ministre de l'Environnement

Ancien ambassadeur des négociations internationales sur le climat

Brice Lalonde, diplômé d'un double cursus en lettres classiques et droit à l'université Paris-Sorbonne, s'est impliqué dans les questions environnementales dès le début des années 70, en étant président de l'association Les Amis de la Terre puis directeur de campagne du premier candidat écologiste à une élection présidentielle française, René Dumont.

La suite de sa carrière sera aussi marquée par cet engagement pour la planète, ainsi il se présente à l'élection présidentielle de 1981 et devient directeur du bureau de Paris de l'Institut pour une politique européenne de l'environnement en 1987. En 1988, l'exécutif fait appel à lui : Brice Lalonde devient secrétaire d'État auprès du Premier ministre, Michel Rocard, chargé de l'Environnement et de la Prévention des risques technologiques et naturels majeurs, puis il est nommé ministre de l'Environnement dans les gouvernements Rocard et Cresson (1990 - 1991). Après ces expériences ministérielles, Brice Lalonde devient maire de Saint-Briac-sur-Mer (1995 - 2008).

En 2007, il donne une orientation internationale à son combat pour la planète en ayant une participation active aux négociations climatiques. Ainsi, il exerce la présidence de la table ronde de l'OCDE sur le développement durable (2007) et est nommé Ambassadeur des négociations internationales sur le climat pour la France (2007 - 2010). À la fin de son mandat, il rejoint l'ONU en tant que coordonnateur exécutif de la Conférence des Nations unies sur le développement durable (Rio+20), ce qui l'amènera à participer au cycle des COP qui ont rendu possible l'Accord de Paris lors de la 21^e édition. Sa participation au sein de l'ONU se poursuit avec l'exercice du poste de conseiller spécial sur le développement durable auprès du Pacte mondial des Nations unies. Aujourd'hui, il assiste encore le Pacte français sur les thématiques environnementales.

Par ailleurs, Brice Lalonde œuvre pour l'inclusion des entreprises et de la finance sur les questions climatiques, notamment en assumant la présidence du Business & Climate Summit 2016. Il assure aussi, depuis 2016, la présidence de l'Académie de l'eau.

GOUVERNANCE

Jean-Pierre Hauet est nommé président du Comité scientifique, économique, environnemental et sociétal d'Équilibre des Énergies



JEAN-PIERRE HAUET

Président du Comité scientifique, économique, environnemental et sociétal d'Équilibre des Énergies

Ingénieur du Corps des mines

Ancien Chief Technology Officer du groupe Alstom

Jean-Pierre Hauet, ancien élève de l'École polytechnique et ingénieur du Corps des mines, a commencé sa carrière dans l'administration française comme conseiller technique auprès du délégué général à l'énergie et rapporteur général de la Commission de l'énergie du VII^e plan. Simultanément, il enseigne la recherche opérationnelle à l'École des mines de Nancy.

En 1979, il entre à la Compagnie générale d'Électricité et prend la direction de Novelerge, filiale créée pour développer les énergies nouvelles. Il reçoit à ce titre en 1981 le Grand Prix de l'énergie de la Société générale que lui remet Louis Néel, prix Nobel de physique.

En 1984, il prend la direction puis la présidence des Laboratoires de Marcoussis, centre de recherches du groupe Alcatel Alsthom et s'investit dans les recherches touchant à l'énergie, aux matériaux, à l'optronique et à l'informatique.

En 1989, il entre à Cegelec comme directeur général de la branche produits et techniques. Il se spécialise alors dans les produits et systèmes d'automatisme et se voit confier la responsabilité de filiales industrielles en France, en Europe, aux États-Unis et en Inde.

En 1998, il est nommé senior vice-président et Chief Technology Officer du groupe Alstom, chargé de coordonner les politiques de développement technologique du groupe dans les domaines de l'énergie de l'industrie et des transports. Il préside simultanément plusieurs filiales du groupe.

En 2002, il devient Associate Partner de KB Intelligence, spécialisée dans l'intelligence économique. Il est également consultant dans le domaine de l'énergie, de l'environnement, des automatismes et de la cybersécurité. Il est président de l'association ISA-France (International Society of Automation), rédacteur en chef de la *Revue de l'Électricité et de l'Électronique* (REE), chroniqueur à *Passages* et conférencier à IHEDN.

GOUVERNANCE

Le conseil d'administration

19 juin 2019

ADMINISTRATEURS PERSONNES PHYSIQUES

- Monsieur **Brice Lalonde**, Président
- Monsieur **Jean Bergougnoux**, Président d'honneur
- Monsieur **Serge Lepeltier**, Président d'honneur
- Monsieur **Claude Monmejean**, Trésorier
- Monsieur **Gilles Rogers-Boutbien**, Secrétaire général
- Monsieur **Yves le Camus**, Administrateur

ADMINISTRATEURS PERSONNES MORALES

- La société **Électricité de France - EDF**, Vice-président représentant la filière énergie, représentée par Monsieur **Henri Lafontaine** ou par Monsieur **Frédéric Busin**
- L'association **Familles de France**, Vice-président représentant les associations de consommateurs, représentée par Monsieur **Charly Hee**, ou par Madame **Virginie Durin** ou par Monsieur **Luc Baranger**
- La société **Synerciel**, Vice-président représentant de la filière des installateurs, représentée par Monsieur **Philippe Christophe**
- La société **Vinci Construction**, Administrateur, Vice-président représentant la filière de la construction, représentée par Monsieur **Jean-Serge Boissavit**, ou par Madame **Elise Bon**
- La société **Volkswagen Groupe France**, Vice-président représentant la filière mobilité, représentée par Monsieur **Luc Chausson**
- La société **Atlantic SFDT**, Administrateur, représentée par Monsieur **Pierre-Louis François** ou par Monsieur **Thierry de Roquemaurel**
- La société **Delta Dore**, Administrateur, représentée par Monsieur **Pascal Portelli** ou par Monsieur **Christophe Guyard**

- La société **Enedis**, Administrateur, représentée par Monsieur **Philippe Monloubou** ou par Monsieur **Jean-Baptiste Galland**
- La **Fédération des promoteurs immobiliers - FPI**, Administrateur, représentée par Madame **Alexandra François-Cuxac** ou par Monsieur **Alexis Rouque**
- La société **Groupe Muller**, Administrateur, représentée par Monsieur **Pascal Teurquetil** ou par Monsieur **Éric Baudry**
- Les **Constructeurs et Aménageurs de la Fédération française du bâtiment - LCA-FFB**, représentée par Monsieur **Grégory Monod** ou par Monsieur **Christophe Boucaux**
- La société **Nissan West Europe**, représentée par Monsieur **Guillaume Boisseau** ou par Monsieur **Brice Fabry**
- L'association **Promotelec**, Administrateur, représentée par Madame **Florence Delette**
- La société **Réseau de transport d'électricité - RTE**, Administrateur, représentée par Monsieur **François Brottes**
- La société **Schneider Electric France**, Administrateur, représentée par Madame **Christel Heydemann** ou par Madame **Hélène Macela-Gouin**
- L'**Union des industriels et constructeurs bois - UICB**, Vice-président, représentée par Monsieur **Christian Louis-Victor**

GOUVERNANCE

Les membres

LES MEMBRES

au 31/12/2018

ASSOCIATIONS DU BÂTIMENT

- Fédération des promoteurs immobiliers (FPI)
- Les Constructeurs et Aménageurs de la FFB (LCA-FFB)
- AFCOBOIS - Syndicat français de la construction bois
- Union des industriels et constructeurs bois (UICB)
- Union sociale pour l'habitat (USH)

ASSOCIATIONS DE CONSOMMATEURS

- Familles de France

INDUSTRIELS

- ABB
- Actis
- Bouygues Construction SA
- Daikin
- Dalkia
- Dalkia Smart Building
- Danfoss / Deleage
- Delta Dore
- Eiffage Énergie
- France Air
- Générale du Solaire
- Groupe Atlantic
- Groupe Axenco
- Groupe Muller
- Panasonic
- SAS Économie d'Énergie
- Schneider Electric France
- Solaire Direct
- Systovi
- Technibel
- Véolia
- Verelec
- Vinci Construction

MOBILITÉ

- Nissan
- Transdev
- SNCF
- Volkswagen

PRODUCTEURS & FOURNISSEURS D'ÉNERGIES

- Commission internationale des grands barrages (CIGB)
- Direct Énergie
- EDF

GESTIONNAIRES DE RÉSEAUX

- Enedis
- Réseau de transport d'électricité (RTE)

ASSOCIATIONS ET SYNDICATS PROFESSIONNELS

- Association française de pompes à chaleur (AFPAC)
- Association de promotion des usages durables de l'électricité dans le bâtiment résidentiel et petit tertiaire (PROMOTELEC)
- Conseil national de l'ordre des architectes (CNOA)
- Consuel
- Innovation Plasturgie Composite Laval (IPC)
- Institut européen du cuivre
- Fédération des distributeurs de matériel électrique (FDME)
- Fédération des électriciens (FEDELEC)
- Fédération des industriels du génie numérique, énergétique et sécuritaire (IGNES)
- Groupement interprofessionnel des fabricants d'appareils d'équipement ménager (GIFAM)
- Syndicat des énergies renouvelables (SER)
- Syndicat des professionnels de l'énergie solaire (ENERPLAN)
- Synerciel

GOUVERNANCE





Penser la transition, participer à sa réalisation

Quelle transition pour décarboner efficacement et rapidement les secteurs du bâtiment et la mobilité ? Cette réflexion fut au cœur de nos actions, nos travaux, nos propositions aux pouvoirs publics et de l'organisation d'évènements visant à promouvoir une économie neutre en carbone à l'horizon 2050. Retour sur les actions d'Équilibre des Énergies en 2018.

PENSER LA TRANSITION, PARTICIPER À SA RÉALISATION

Trouver des solutions pour remettre la France dans la trajectoire de la neutralité carbone

Après la parution des chiffres de la Stratégie nationale bas carbone (SNBC), force est de constater que les indicateurs de la transition énergétique sont dans le rouge, en particulier dans les secteurs les plus émetteurs de GES que sont le bâtiment et la mobilité. C'est dans ce contexte qu'Équilibre des Énergies, à travers son Comité scientifique, économique, environnemental et sociétal (CSEES) et ses groupes de travail thématiques, a axé ses travaux et ses propositions concrètes aux pouvoirs publics afin de remettre rapidement la France dans une trajectoire en adéquation avec ses objectifs de décarbonation.

LE COMITÉ SCIENTIFIQUE, ÉCONOMIQUE, ENVIRONNEMENTAL ET SOCIÉTAL (CSEES)



Ouvert à tous les membres de l'association, le CSEES se réunit en séance plénière à un rythme mensuel et a pour double rôle de :

- **garantir la qualité et l'impartialité des analyses et prises de position de l'association ;**
- **élaborer une vision prospective partagée par les membres de l'association mettant en particulier l'accent sur l'apport des solutions innovantes à moyen et long terme.**

À chacune de ses réunions, le point est fait sur l'actualité, les études en cours et sur les synergies possibles entre les différents groupes de travail de l'association afin de faire émerger des études transversales.

En son sein, le président Jean-Pierre Hauet coordonne l'ensemble des travaux, en assure la synthèse et la diffusion auprès des décideurs lors des

rendez-vous de l'association ou dans les médias de l'association, en particulier *EdEnmag*.

Les sujets traités :

Sujets transversaux :

- Bilan prévisionnel 2017 et scénarios 2035 de RTE
- Décentralisation et territoires à énergie positive
- TEPOS et décentralisation des infrastructures de production et distribution
- Paquet « Énergie propre » et efficacité énergétique

Énergie :

- Besoins de flexibilité et apport des systèmes de stockage
- Gaz vert
- Hydrogène

Bâtiment :

- Peut-on atteindre les objectifs de la SNBC dans les bâtiments ?

- Flexibilité du système électrique – apport possible des logements
- Coûts complets des solutions de chauffage dans les logements
- Plan de rénovation énergétique des bâtiments
- Pointe électrique : influence du chauffage électrique
- Remplacement des chaudières à fioul et à gaz : quelle stratégie de rénovation du parc résidentiel français pour permettre à la France d'atteindre la neutralité carbone ?
- Consommer mieux grâce à la flexibilité des bâtiments tertiaires

Mobilité :

- Loi d'orientation des mobilités
- Présentation de l'étude « Ensemble vers la mobilité électrique 2019 > 2025 > 2030 »

PENSER LA TRANSITION, PARTICIPER À SA RÉALISATION

LES GROUPES DE TRAVAIL (GT)

Afin de compléter les activités du CSEES, Équilibre des Énergies fait appel à l'expertise de ses trois groupes de travail (GT) spécialisés et dédiés à des thématiques bien délimitées. À l'instar du CSEES, les GT mobilisent les membres de l'association et examinent en profondeur les évolutions législatives, réglementaires, technico-économiques sur les thématiques du bâtiment, de la mobilité et des territoires.



GT1

Bâtiment - construction, rénovation, cycle de vie : aspects incitatifs et réglementaires
animé par **Claude Monméjeans**

Position d'EdEn sur le Plan de rénovation énergétique des bâtiments
Position d'EdEn sur la réglementation environnementale 2020



GT2

Mobilité électrique
animé par **Jean-Pierre Hauet**

La vision du véhicule électrique à horizon 2025 (Nissan)
Les scénarios de développement du véhicule électrique à horizon 2025-2035
Constat sur le développement du véhicule électrique en France, et recommandations
Les matériaux stratégiques de la mobilité propre
Constat sur le développement du véhicule électrique en France, et recommandations : les scénarios d'Enedis



GT3

Problématiques territoriales : territoires durables et nouvelles régulations pour l'énergie, la mobilité et l'aménagement
animé par **Etienne Beeker**

Les sujets traités

Position d'EdEn sur les territoires à énergie positive
Article dans *EdEnmag* : Peut-on parler de territoires à énergie positive ?

PENSER LA TRANSITION, PARTICIPER À SA RÉALISATION

Un contexte législatif et réglementaire particulièrement riche en 2018

Depuis sa création, Équilibre des Énergies a pris le parti de regarder objectivement l'état de la décarbonation de l'économie française, sans chercher à se retrancher derrière des scénarios trop optimistes à moyen et long terme, au moment où l'urgence climatique impose d'agir très rapidement.



C'est pourquoi tout au long de l'année, Équilibre des Énergies a porté ses préconisations auprès du pouvoir exécutif, des parlementaires et des différentes institutions impliquées dans la transition énergétique, via l'organisation de réunions informelles, rendez-vous en tête à tête, événements ou rencontres :

PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

- **Monsieur Antoine Pellion**, conseiller environnement, énergie, transports auprès du président de la République

PREMIER MINISTRE

- **Monsieur Damien Cazé**, conseiller écologie, transports, énergie, logement et agriculture (chef de pôle)
- **Monsieur Thibaud Normand**, conseiller énergie auprès du Premier ministre



PENSER LA TRANSITION, PARTICIPER À SA RÉALISATION



MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

- Monsieur le ministre d'État, ministre de la Transition écologique et solidaire, **François de Rugy**
- Madame la secrétaire d'État auprès du ministre de la Transition écologique et solidaire, **Emmanuelle Wargon**
- Madame la secrétaire d'État auprès du ministre de la Transition écologique et solidaire, **Brune Poirson**
- **Madame Michèle Pappalardo**, ancienne directrice de cabinet du ministre de la Transition écologique et solidaire Nicolas Hulot
- **Monsieur Nicolas d'Arco**, chef de projet nouvelles mobilités auprès de la ministre chargée des Transports Elisabeth Borne

MINISTÈRE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES ET DES RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

- **Monsieur Thomas Welsch**, conseiller construction, urbanisme, aménagement auprès du ministre chargé de la Ville et du Logement Julien Denormandie
- **Monsieur Koumaran Pajaniradja**, ancien conseiller construction, urbanisme, aménagement auprès du ministre chargé de la Ville et du Logement Julien Denormandie

PARLEMENT

- **Audition par la mission d'information** sur les freins relatifs à la transition énergétique de l'Assemblée nationale
- **Audition par l'Office parlementaire** des choix scientifiques et technologiques (OPECST) sur le stockage de l'électricité
- **Rendez-vous avec des députés et sénateurs** dans le cadre de l'examen de la loi portant Évolution du logement, de l'aménagement et du numérique (ELAN), de la loi d'Orientation des mobilités (LOM), et de la loi de finances 2019

INSTITUTIONS

- **Participation et contribution à la consultation publique** sur la Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) de la Commission nationale du débat public
- **Participation au Comité de prospective** de la Commission de régulation de l'énergie
- **Monsieur Arnaud Leroy**, président de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME)
- **Monsieur Laurent Michel**, directeur général de la Direction générale de l'énergie et du climat (DGEC)
- **Monsieur Emmanuel Acchiardi**, sous-directeur de la qualité et du développement durable dans la construction à la Direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages (DHUP)

PENSER LA TRANSITION, PARTICIPER À SA RÉALISATION

Équilibre des Énergies s'est mobilisé !

Mesure des consommations dans le bâtiment : un nouveau coefficient européen

Dans le cadre du Paquet Energie Propre, les institutions européennes ont élaboré et adopté les directives et règlements devant permettre à l'Union européenne de réaliser sa transition énergétique.

Parmi ces textes législatifs, la directive Efficacité énergétique (*Energy Efficiency Directive*) fixe les objectifs d'efficacité énergétique de l'UE pour 2030.

Équilibre des Énergies s'est positionné dans le débat afin que ces objectifs soient formulés en énergie finale plutôt qu'en énergie primaire et afin que le coefficient de conversion retenu par la directive soit cohérent avec les objectifs 2030 de répartition du mix énergétique européen.

Les positions et les arguments d'Équilibre des Énergies ont été diffusés via **un papier de position envoyé à tous les décideurs européens pertinents** au sein de la Commission, du Parlement européen et des représentations permanentes des États membres.

Des rencontres ont également été organisées à Bruxelles, avec M. Maciej Grzeszczyk et M. Sylvain Robert de l'unité efficacité énergétique de la Commission en charge de la directive, ainsi qu'avec les représentations permanentes de la Croatie (présidence du Conseil S1 2020) et de la France.

Ces prises de position ont porté leurs fruits : le texte final de la directive formule les objectifs d'efficacité énergétique en énergie primaire et en énergie finale, mettant ainsi les deux types d'énergie sur un pied d'égalité là où les précédents textes étaient formulés en énergie primaire. Le coefficient de conversion finalement adopté reflète également les prises de position de l'association : alors qu'il était auparavant fixé à 2,5, la nouvelle directive le fixe à 2,1. Le texte indique également que ce coefficient peut être utilisé par défaut par les États membres qui doivent produire une justification transparente de leur méthode de calcul s'ils souhaitent appliquer un coefficient différent.

Ce coefficient européen est un argument de poids dans les discussions nationales sur le calcul du coefficient puisque, dans une logique d'harmonisation et de standardisation des pratiques à l'échelle de l'UE, il est naturel que la France applique le coefficient 2,1.

RE 2020 : Construire la réglementation des bâtiments neufs de demain

Reprenant les grands principes de l'expérimentation E+C-, l'apparition d'un volet carbone en plus du traditionnel volet énergie des réglementations thermiques, la future réglementation environnementale (RE 2020) a pour vocation d'amener les bâtiments neufs à un niveau d'excellence tant au niveau énergétique que climatique. Toutes les énergies ne se valent pas au niveau des émissions de CO₂, ce dernier volet est nécessaire à la réalisation de la neutralité carbone. Dans ce contexte, et pour éviter de reproduire les travers de la réglementation actuelle (RT 2012), les pouvoirs publics ont lancé une vaste concertation regroupant les parties prenantes, dont Équilibre des Énergies qui a notamment contribué à plusieurs groupes d'expertise.

En parallèle, Équilibre des Énergies a produit une note de position à destination des rédacteurs de la future réglementation, avec des recommandations pour l'améliorer, afin que celle-ci fasse la part belle aux solutions matures qui ont prouvé leur utilité dans la lutte contre le dérèglement climatique.

Notre objectif est que la RE 2020 soit simple et applicable pour tous les acteurs, ce qui lui permettra de maximiser son efficacité sur les aspects énergétique, climatique et économique, en évitant l'écueil d'une réglementation trop présomptueuse qui produirait des surcoûts importants à la construction.

PENSER LA TRANSITION, PARTICIPER À SA RÉALISATION

L'application de deux dispositions clés de la loi ELAN

Publiée au journal officiel du 24 novembre 2018, la loi ELAN dite loi portant Évolution du logement, de l'aménagement et du numérique a introduit deux mesures importantes dans le secteur du bâtiment :

- la fiabilisation du diagnostic de performance énergétique (DPE) afin de le rendre opposable ;
- la création d'un nouveau décret tertiaire.

Du fait de leur grandes incidences – le premier joue sur la valeur des logements alors que le second fixe les objectifs de réduction des émissions de CO₂ dans le secteur tertiaire – c'est tout naturellement que les pouvoirs publics ont lancé des concertations, afin que ces mesures reposent sur des bases solides et soient acceptables pour tous les acteurs du bâtiment. Y participant, **Équilibre des Énergies a plaidé pour un nouveau DPE véritablement utile pour le citoyen et son engagement pour le climat**, avec l'inscription d'un côté de ses consommations en énergie finale, soit l'énergie livrée et consommée, et de l'autre côté, des émissions de CO₂ réellement valorisées, afin que le consommateur puisse se rendre compte de son impact carbone et des solutions à entreprendre pour le réduire. Concernant le décret tertiaire, **Équilibre des Énergies a défendu des objectifs ambitieux de réduction des consommations en énergie finale qui ont été repris par les parlementaires**, pour que les bâtiments tertiaires soient à la pointe de la lutte contre le dérèglement climatique.



Des Assises de la mobilité à la loi d'Orientation des mobilités : 2018, une année charnière avant le vote d'un texte majeur pour décarboner le transport

Partisan du développement de toutes les mobilités propres et étant impliqué à ce titre dans les Assises de la Mobilité, Équilibre des Énergies a continué de s'impliquer au cours de l'année 2018 dans l'élaboration du projet de loi d'Orientation des mobilités (LOM).

Cela s'est traduit par des **contacts réguliers avec le ministère de la Transition écologique et solidaire**, et avec le **lancement d'une étude d'envergure** sur les freins à lever pour accélérer le développement de la mobilité électrique. Cette dernière a pour objectif de faire ressortir des recommandations pratiques à intégrer dans la future loi. De plus, cette étude a aussi une portée pédagogique auprès des acteurs professionnels et du grand public, car elle démontre qu'atteindre les ambitieux objectifs de la PPE, 4,8 millions de véhicules électriques en 2028, est possible si tous les acteurs s'engagent clairement dans la voie de l'électromobilité.

PENSER LA TRANSITION, PARTICIPER À SA RÉALISATION

Principales publications - 2018

Stratégie énergie-climat pour la France : les contributions d'Équilibre des Énergies à la Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) et à la Stratégie nationale bas carbone (SNBC)

Fin 2018, les deux vastes chantiers que sont la nouvelle PPE et la révision SNBC étaient engagés par les pouvoirs publics afin de donner une trajectoire claire à la nouvelle Stratégie énergie-climat pour la France lancée par le président de la République.

Ces deux textes traitant de l'aspect énergétique pour le premier et climatique pour le second, c'est tout naturellement qu'Équilibre des Énergies a participé aux consultations des pouvoirs publics sur ces sujets.

Ainsi pour la PPE, Équilibre des Énergies a produit 3 cahiers d'acteurs sur la transition énergétique dans sa globalité et spécifiquement sur le secteur du bâtiment et celui de la mobilité, ainsi qu'un point de vue signé par Brice Lalonde.

Le président Brice Lalonde a également participé au débat du G 400 à Paris le 9 juin, regroupant 400 personnes de la France entière tirées au sort pour s'informer et donner leur avis sur les différentes questions mises en débat.

Ces documents sont en téléchargement libre sur <https://ppe.debatpublic.fr/>



Concernant la SNBC, EdEn a milité auprès des pouvoirs publics pour le maintien d'une trajectoire de réduction des émissions de CO₂ ambitieuse à court terme, et cela tout particulièrement dans les deux principaux secteurs émetteurs que sont le bâtiment et la mobilité.



Livre blanc d'Équilibre des Énergies : revenir rapidement dans la trajectoire de la Stratégie nationale bas carbone

Compilation directe de nos recommandations afin d'aller plus loin et de toucher un public plus large, Équilibre des Énergies a écrit un livre blanc intitulé « Transition énergétique, être à la hauteur du défi : la fin du CO₂ dans le bâtiment et les transports ». Produit dans le cadre du grand débat national lancé par le président de la République, ce livre blanc, à destination des pouvoirs publics mais aussi de tous les Français, vise avec ses recommandations concrètes à faire concilier lutte contre le dérèglement climatique et les réalités économiques et sociales de notre pays. Il sera réactualisé à chaque révision de la Stratégie française pour l'énergie et le climat afin de correspondre au mieux aux enjeux soulevés par les résultats et objectifs CO₂ de la France.

Le livre blanc sera publié prochainement et accessible en ligne.

PENSER LA TRANSITION, PARTICIPER À SA RÉALISATION



Focus

Le rapport « Les consommateurs d'énergie et la transformation numérique » du Comité de prospective de la Commission de régulation de l'énergie (CRE)

Co-présidé par le président d'honneur d'Équilibre des Énergies Jean Bergougnoux et regroupant des participants venant de tous les horizons de l'économie française, ce rapport est particulièrement éclairant, car il a le mérite de mettre le consommateur, et ses intérêts, au centre du choix des politiques publiques.

Dans ce document d'une cinquantaine de pages signé par l'autorité administrative indépendante qu'est la CRE, notons que le vecteur électrique apparaît clairement comme celui qui se marie le mieux avec le numérique, et donc avec la transition énergétique. **Morceaux choisis :**

- « Un système [le système électrique français] n'a pas démerité : il assure depuis des décennies à nos concitoyens et à nos entreprises une électricité bon marché, fiable et peu émettrice de CO₂ » (p. 3) ;
- « Il [le consommateur] peut ou pourra, grâce aux compteurs communicants, disposer d'une information précise et fiable sur sa consommation » (p. 3) ;
- « Il [le consommateur] dispose d'offres de domotique (pilotage des usages) de plus en plus performantes, améliorant son confort et l'aidant à optimiser sa facture » (p. 3) ;
- « Il [le consommateur] peut s'équiper d'un véhicule électrique. Il disposera dans un futur proche d'applications simples et conviviales l'incitant à aider le système électrique en modulant la recharge de son véhicule, voire en utilisant sa batterie pour aider le réseau » (p. 4) ;
- « De même, les outils numériques, s'ils sont bien conçus, simples d'utilisation, et s'ils offrent un réel service, donnent du confort aux utilisateurs et ont une grande capacité de diffusion et d'adoption rapide » (p. 5) ;
- « Tout l'enjeu sera donc de parvenir à déployer largement des solutions automatiques ou quasi-automatiques de pilotage des

usages (notamment VE, chauffage, chauffe-eau), d'effacement, d'optimisation de l'autoconsommation, etc. » (p. 5).

Par ailleurs, relevons aussi que plusieurs préconisations de notre association sont reprises dans ce rapport, parmi elles :

- **le remplacement des convecteurs d'ancienne génération par des radiateurs intelligents :** « Dans le secteur électrique, l'exemple des nouvelles générations de radiateurs, qui pourraient à terme remplacer les près de 50 millions de convecteurs traditionnels présents en France, est particulièrement parlant » (p. 17) ;
- **les apports de la gestion active, c'est-à-dire les technologies intelligentes qui adaptent les consommations en fonction de l'environnement du consommateur :** « La gestion intelligente des consommations est susceptible d'apporter, moyennant des investissements relativement modestes, à la fois des économies d'énergie substantielles dans ses domaines de pertinence et une amélioration significative du confort et de la qualité de vie dans les logements » (p. 19).

Vous pouvez télécharger librement le rapport à l'aide de ce lien ou en utilisant ce flash code



Dans le cadre de la deuxième session du Comité de prospective, Jean Bergougnoux a continué, cette fois-ci en tant que membre, à contribuer activement aux travaux du groupe de travail « Les consommateurs d'énergie et la transformation numérique » ; nous ne manquerons pas de vous faire connaître les apports pertinents du prochain rapport.

PENSER LA TRANSITION, PARTICIPER À SA RÉALISATION

Vers quelle transition énergétique tendre ? Un débat nécessaire

Équilibre des Énergies organise régulièrement des ateliers-débats auxquels est conviée une personnalité – politique, industrielle ou associative – qui échange pendant une heure et demie avec le public sur des sujets relatifs à la transition énergétique.

Quelle vision politique de la transition

Après une année 2017 marquée par l'élection présidentielle et les premières actions de l'exécutif, Équilibre des Énergies a souhaité mettre en valeur les parlementaires impliqués dans la transition énergétique.



Mardi 15 mai 2018
« Transition énergétique, la vision du président de l'OPECST »

Gérard Longuet, président de l'OPECST, sénateur de la Meuse



Mercredi 31 octobre 2018
« Comment concilier la lutte contre le dérèglement climatique et l'économie ? La vision du député Les Républicains Julien Aubert »

Julien Aubert, député du Vaucluse



PENSER LA TRANSITION, PARTICIPER À SA RÉALISATION

Quels financements et solutions pour la transition

Les moyens à disposition des acteurs publics et privés étant limités, et cela même pour la lutte contre le dérèglement climatique, il est essentiel de donner la parole à la fois à ceux qui évaluent la pertinence climatico-économique des solutions de la transition et à ceux qui mettent en place ces solutions.



Mercredi 11 avril 2018

« Le véhicule électrique dans la transition écologique en France »

Marie Chéron, Fondation pour la Nature et l'Homme

Abrial Gilbert-d'Halluin, European Climate Foundation



Judi 5 juillet 2018

« Secrétariat général pour l'investissement et transition énergétique : quelles priorités pour le quinquennat ? »

Guillaume Boudy, secrétaire général pour l'investissement



Mardi 10 juillet 2018

« Le bâtiment dans la transition énergétique : quelle consommation d'énergie pour le bâtiment du futur ? »

Yamina Saheb, conseillère à l'Openexp

Jean-Pierre Hauet, président du Comité scientifique économique environnemental et sociétal d'Équilibre des Énergies



PENSER LA TRANSITION, PARTICIPER À SA RÉALISATION

Quelle société à la fin de la transition ?

Désormais, la transition énergétique est un sujet au cœur de toutes les réflexions politiques, toutefois, il apparaît que l'image de la société à la fin de cette transition n'est pas forcément claire. Avec la volonté de participer à ce débat d'idées, Équilibre des Énergies a invité des intellectuels et chercheurs qui réfléchissent à la société post carbone et au chemin pour y parvenir.



Jeudi 15 février 2018

« L'économie soutenable pour décarboner la planète ? »

Jean-Marc Jancovici, président du conseil d'administration du think tank The Shift Project



Mardi 5 juin 2018

« Quel climat préparons-nous pour demain ? »

Hervé Le Treut, directeur de l'Institut Pierre-Simon-Laplace

Christian de Perthuis, directeur scientifique de la chaire économie du climat de l'Université Paris-Dauphine



Mercredi 10 octobre 2018

« Programmation pluriannuelle de l'énergie : quel mix énergétique pour la France ? »

Michel Colombier, directeur scientifique de l'IDDRI, et président du Comité d'experts pour la transition énergétique



PENSER LA TRANSITION, PARTICIPER À SA RÉALISATION

Équilibre des Énergies, un média pour partager et informer sur sa vision de la transition

Considérant que la transition énergétique ne sera réussie que si elle implique toutes les strates de la société, Équilibre des Énergies se positionne comme un média à part entière. Pour ce faire, notre association est présente à la fois en support papier avec EdEnmag et sur Internet via le site de l'association et ses comptes sur les réseaux sociaux – Twitter, Facebook, LinkedIn.

Ces dispositifs complémentaires permettent de promouvoir l'idée d'une société énergétique meilleure où chaque énergie est utilisée rationnellement là où elle est la plus efficace.

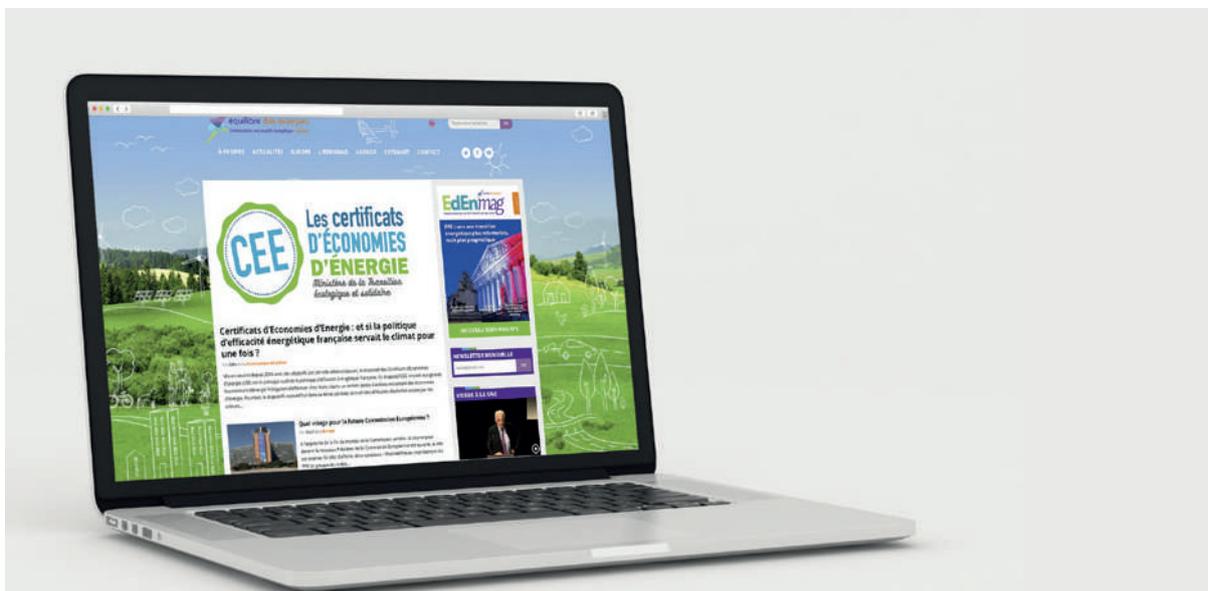


EdEnmag

Installé depuis plus d'un an, EdEnmag a pour vocation d'être un outil d'aide à la décision délivrant des messages clairs afin d'accompagner les décideurs dans leur conduite de la transition écologique dans les secteurs du bâtiment, de l'énergie et de la mobilité. Avec 6 numéros publiés depuis sa création, EdEnmag est aussi un relais des travaux et recommandations du Comité scientifique, économique, environnemental et sociétal (CSEES). La publication est accompagnée par des campagnes de communication : mailing, Facebook, Twitter, LinkedIn...



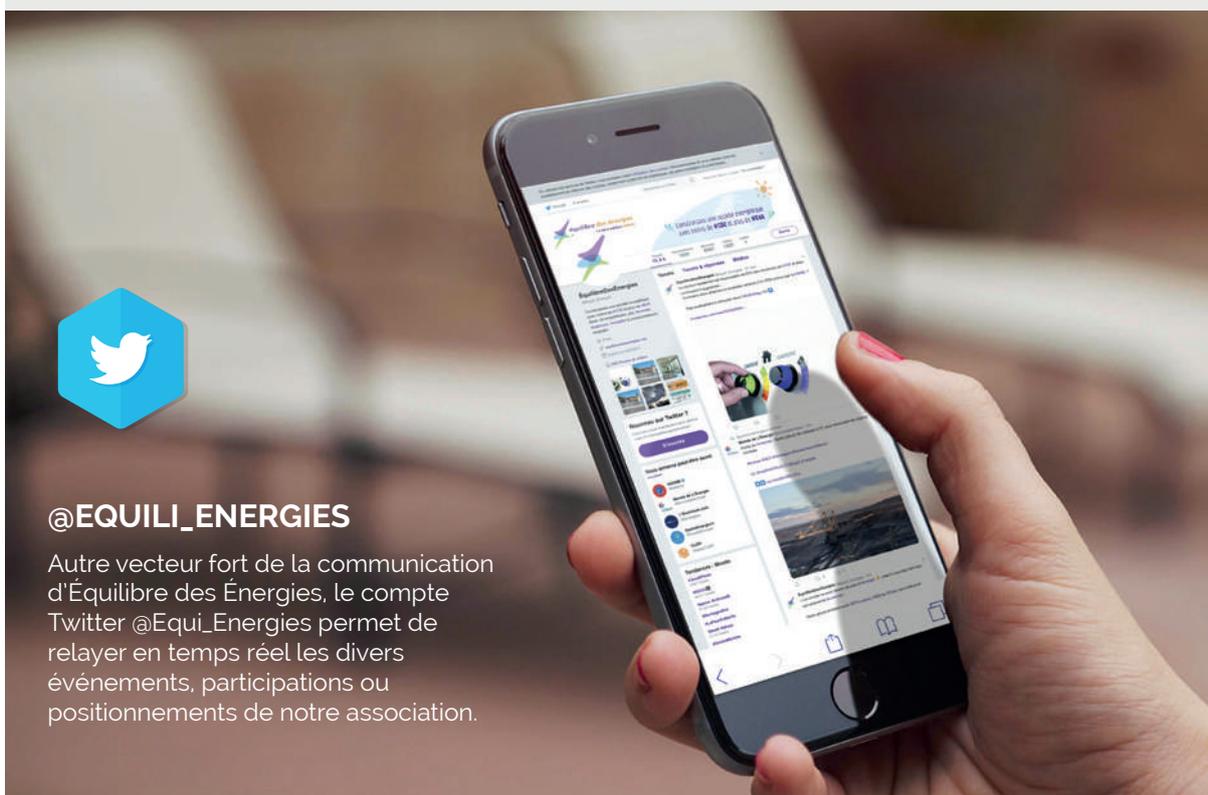
PENSER LA TRANSITION, PARTICIPER À SA RÉALISATION



WWW.EQUILIBREDESENERGIES.ORG



Équilibre des Énergies a également pour objectif d'être un média positif et grand public. Le site Internet relaye la vie de l'association et ses prises de position, tout en apportant des éclairages sur l'actualité et en mettant en valeur les innovations au service d'une économie décarbonée. **Tout au long de l'année, c'est plus d'une cinquantaine d'articles qui ont été publiés.**



@EQUILI_ENERGIES

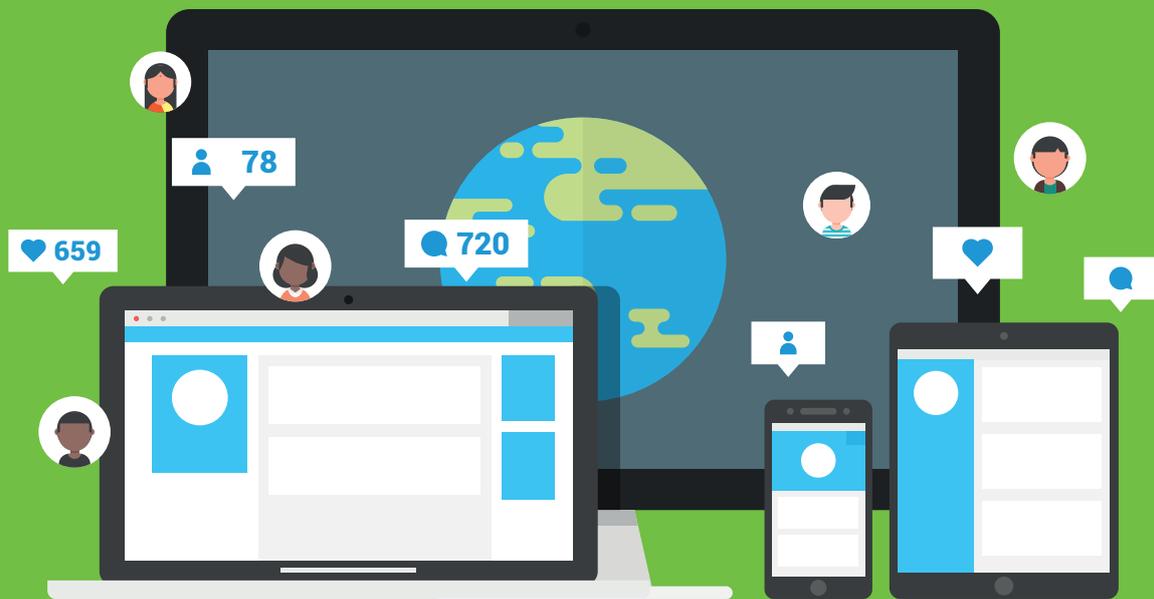
Autre vecteur fort de la communication d'Équilibre des Énergies, le compte Twitter @Equi_Energies permet de relayer en temps réel les divers événements, participations ou positionnements de notre association.

PENSER LA TRANSITION, PARTICIPER À SA RÉALISATION

LES CHIFFRES 2018

Site Internet

equilibredesenergies.org

158 377 pages vues
(+ 75 000 en 2018)**1 150 vues**
du magazine EdEnmag

Twitter

@Equili_Energies

8 390 followers
(+ 390 en 2018)**720 tweets**
personnalisés**80 000 vues**
par mois

Facebook

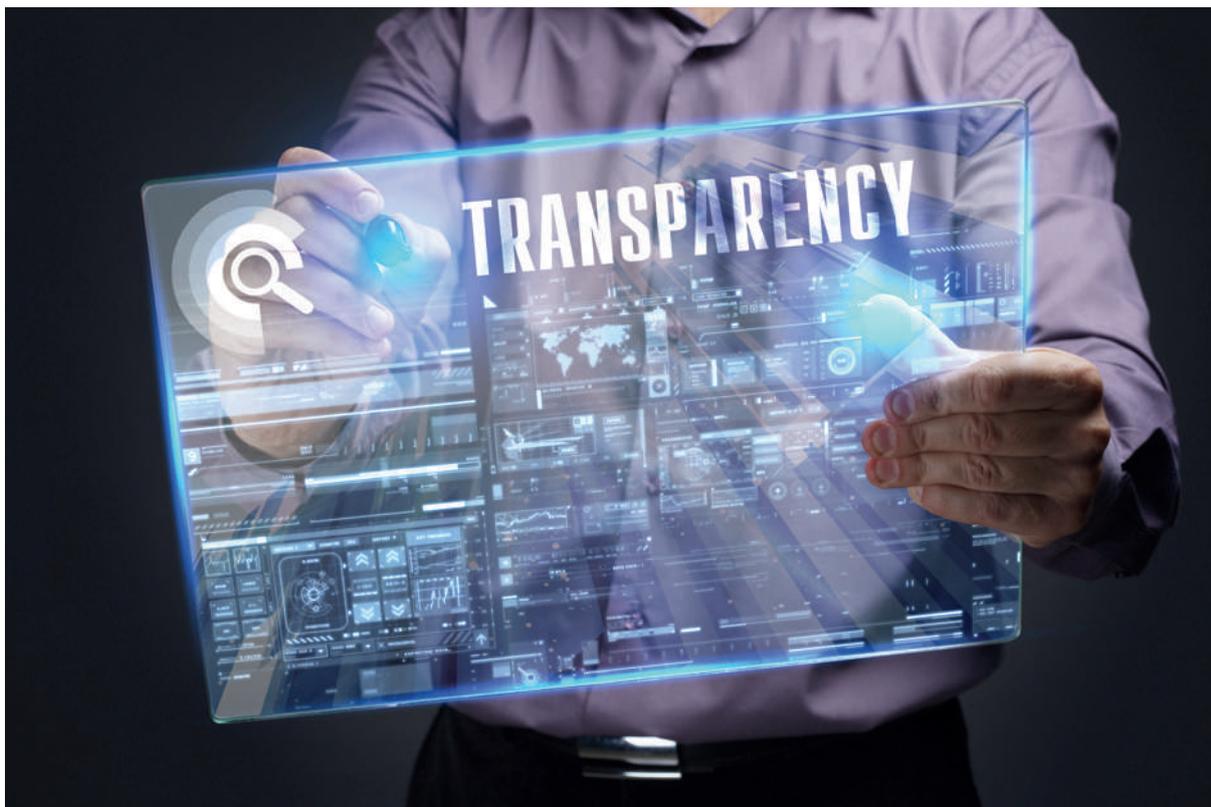
Equilibre des Énergies

659
personnes aiment EdEn
sur Facebook**+ 300**
en 2018**520 000**
personnes ont vu nos
publications (portée)

LinkedIn

[https://www.linkedin.com/
company/10921600/](https://www.linkedin.com/company/10921600/)**74**
abonnés**2 636**
impressions uniques

PENSER LA TRANSITION, PARTICIPER À SA RÉALISATION



De la nécessaire transparence

Équilibre des Énergies, un représentant d'intérêt d'une transition énergétique durable pour tous

Depuis 2011, notre association entend accompagner les pouvoirs publics dans la conduite d'une transition énergétique durable pour tous. Pour ce faire, elle promeut les solutions propres qu'elle juge les plus pertinentes, et parmi celles-ci, un grand nombre fait appel au vecteur électrique. Équilibre des Énergies est donc logiquement classé comme un « représentant d'intérêt » par les lois européennes et françaises.

Conformément à la loi relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique, Équilibre des Énergies s'est inscrit au « répertoire des représentants d'intérêts » de la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique (HATVP).

Au niveau européen, notre association a suivi la même logique en renseignant le « registre de transparence » dès le début de ses actions auprès des représentants de l'Union européenne.



Équilibre des Énergies en 2019



Le grand débat national initié par le président de la République Emmanuel Macron est un moment fort du premier trimestre 2019.

C'est pourquoi Équilibre des Énergies est mobilisé pour participer aux différentes concertations organisées au niveau national et dans les territoires, et suit avec attention les mesures issues de cette consultation et leur application.

A côté de cela, deux grands chantiers concernant le bâtiment (Plan de rénovation des bâtiments) et la mobilité (loi d'Orientation des mobilités) occupent aussi une grande partie de nos actions. Notre association se montre force de proposition auprès des pouvoirs publics, pour présenter des plans d'actions et des mesures législatives et réglementaires.



En 2019, Équilibre des Énergies entend aussi accentuer son engagement auprès des institutions européennes, notamment en participant aux différentes consultations de la Commission européenne visant à faire émerger « une vision stratégique à long terme afin de parvenir à une économie prospère, moderne, compétitive et neutre pour le climat d'ici à 2050 ». Dans tous les scénarios de son premier projet, la Commission européenne a mis en exergue tout l'intérêt du vecteur électrique pour atteindre la neutralité carbone. Reste donc aux acteurs de la transition à mettre en place les dispositions législatives et réglementaires pour favoriser la pénétration de l'électricité dans tout le continent.



équilibre des énergies

Construisons une société énergétique **meilleure**

Association loi de 1901 Équilibre des Énergies

10, rue Jean Goujon - 75008 Paris - France

T. +33 (0)1 53 20 13 70

info@equilibredesenergies.org



equilibredesenergies.org